



BTS Etude et Réalisation d'Agencement

Contexte professionnel

Le titulaire du brevet de technicien supérieur E.R.A. exerce ses activités dans le domaine du second oeuvre appliqué à l'étude et à la réalisation d'agencements à construire ou à rénover. Les réalisations sont des ouvrages sur mesures dans les domaines de :

- L'agencement commercial (commerces, hôtels, restaurants, brasseries ...) y compris les devantures.
- L'agencement de locaux professionnels (sièges sociaux d'entreprises, administrations, locaux pour professions libérales...).
- L'agencement d'habitat individuel et collectif (cuisines, salles de bains, pièces à vivre...).
- L'agencement spécifique (cabine de bateau, salle technique en milieu hospitalier, studio d'enregistrement...).

Il traduit techniquement le concept architectural défini par un designer ou un architecte. Ses activités s'étendent de l'étude technique jusqu'à la réception des ouvrages. Il intervient sur des projets tous corps d'état et multi-matériaux.

PROFIL

- Titulaire d'un bac S,
- STI2D (ITEC, AC),
- ST2A,
- Bac pro ERA,
- Bac pro Assistant d'Architecte
- Bac pro du secteur industriel de la filière bois.

FORMATION

Les étudiants doivent être autonome dans le projet tout en étant en relation avec les divers corps de métier.

Etude et réalisation :

La formation prépare l'étudiant à :

- Savoir répondre à une affaire
- Concevoir un projet d'agencement
- Préparer les données pour la fabrication sur le chantier
- Contrôler la mise en œuvre du chantier
- Préparer et conduire le chantier
- Clôturer une affaire.

Culture design et architecture :

- Le projet architectural.
 - Les références culturelles et historiques.
- 1h en co-enseignement (arts et technologie).

Culture générale et communication :

- 1h de co-animation en anglais (anglais et technologie).

BTS Etude et Réalisation d'Agencement

HORAIRE HEBDOMADAIRE	1 ^{ère} année	2 ^e année
<i>Culture générale, expression</i>	3	3
<i>Anglais</i>	2	2
<i>Mathématiques</i>	3	3
<i>Sciences Physique - Chimie</i>	2	2
<i>Culture design et architecture</i>	3	3
<i>Etude de projet</i>	14	14
<i>Préparation et suivi de mise en oeuvre</i>	3	3
<i>Accompagnement personnalisé</i>	2	2

Plusieurs épreuves du diplôme sont obtenues en CCF (Contrôle en Cours de Formation)

/ STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Un stage en milieu professionnel de 6 semaines est effectué en fin de première année.

Pour les élèves issus de bac général et technologique, une période supplémentaire de 2 semaines est effectuée en début de première pour découvrir le monde de l'entreprise.

Un dossier et une soutenance concluent cette activité professionnelle.

Stage et synthèse sont pris en compte dans l'évaluation de l'examen.

EMPLOIS CONCERNÉS

Le titulaire du BTS ERA exerce tout ou partie de ses activités en bureau d'étude, sur chantier, en relation avec l'atelier. Ce métier s'exerce en relation avec de nombreux partenaires.

La titulaire du BTS ERA s'insère dans les entreprises TPE, PME comme les cabinets d'architecture ou de design, les entreprises d'agencement ou de menuiserie d'agencement. Il exerce aussi son activité au sein de services travaux intégrés aux grandes entreprises et aux administrations.

EVOLUTION DE L'EMPLOI

Ces activités peuvent l'amener à évoluer vers des fonctions de chargé d'affaires, de responsable de bureau d'études techniques ou de conducteur de travaux.

Il peut également envisager une création ou une reprise d'entreprise.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle : Chargé d'affaire en agencement, SIL (infographie pour l'agencement), Economie de la construction.
- Ecoles d'architecture.
- DSAA (Diplôme supérieur des Arts Appliqués).
- DEST Sciences du bois